



TRIBUNAL DU CONTENTIEUX
ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES

Affaire n° : UNDT/NBI/2022/025

Jugement n° : UNDT/2022/068

Date : 18 juillet 2022

Original : anglais

Juge : M^{me} Agnieszka Klonowiecka-Milart

Greffé : Nairobi

Greffier : M^{me} Abena Kwakye-Berko

TURK

contre

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

JUGEMENT SUR LA RECEVABILITÉ

Conseil du requérant :

Néant

Conseils du défendeur :

M^{me} Nicole Wynn, Section des recours et de la responsabilité de la Division du droit administratif du Bureau des ressources humaines, Secrétariat de l'ONU

M^{me} Fatuma Mninda-Silungwe, Section des recours et de la responsabilité de la Division du droit administratif du Bureau des ressources humaines, Secrétariat de l'ONU

Rappel des faits

1. Le requérant occupait le poste de spécialiste des questions politiques (P4) à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (la « MANUI »).

2.

